

## CONSEIL DE HAMEAU DE SAINT-NIZIER-D'URIAGE

Compte rendu du Conseil du 2 novembre 2021 20h :

**Présents :**

Bernard CUNY	Yves CHOUANARD	Catherine CROSET	François GRISON
Christian NERRIERE			

Ce Conseil est co-animé par Bernard CUNY et Yves CHOUANARD.

Ils ouvrent la séance à 20 heures et constatent le peu de présents. 3 explications ressortent :

- les vacances scolaires,
- le délai très court entre la convocation et sa tenue,
- la situation COVID.

Certains pensent qu'il y a aussi un désintérêt suite au peu de considération affiché par l' élu de l'époque lors des réunions de liaison entre notre Hameau et la Mairie, et donc au sentiment d'inutilité de ces Conseils de Hameau.

Ce sujet étant clos, les animateurs ont refait l'historique de la charte, et un compte rendu des réunions qui ont eu lieu sur ce sujet avec les Elus et les représentants des autres Conseils.

Bien que la Charte ait été envoyée par mail aux participants du Conseil de Hameau, il en a été donné lecture et la discussion s'est faite paragraphe par paragraphe.

Concernant « la mise en œuvre de dispositifs d'entraide entre les habitants » les membres présents pensent que ce point relève de la Mairie et de ses services.

La spécificité de notre hameau est que les évènements et rencontres festives « réservées » destinées aux habitants du hameau sont organisées depuis des décennies par notre Association «Union des Habitants de St Nizier».

Pour les autres points de la charte, les présents trouvent que ce qui est demandé au Conseil est peu valorisant. Servir de « facteur » entre la Mairie et le Hameau n'est en rien gratifiant.

Pour déclencher un intérêt et motiver les habitants à participer, les Conseils de Hameau devraient être une force de proposition ! Si la Mairie partage cette volonté, cette notion devrait ressortir beaucoup plus clairement dans la charte.

De l'avis de tous les présents cette notion assortie à plus de considération pour les demandes faites par le conseil de hameau seraient de nature à redynamiser les participations à ces conseils.

Un autre point abordé a été la présence d'un élu référent à chaque conseil de hameau : si nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'avoir un élu 'référent' pour chaque hameau, nous préfèrerions que sa présence ne soit effective qu'à la demande du conseil de Hameau, en fonction des sujets traités, notamment pour avoir une première réaction ou information sur une question précise. Par contre, il nous semble que certaines personnes auront tendance à mieux s'exprimer sans la présence officielle d'un représentant de la mairie dans tous les conseils de hameau...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la date du 13 décembre 2021, 20h30, a été retenue pour la prochaine réunion et la date du 17 janvier 2022 a été pressentie pour « la Galette des Rois ». La présence de Monsieur le Maire est espérée, sinon, une autre date sera choisie selon son agenda.

Pour annoncer plus efficacement la prochaine réunion, et avoir cette fois une participation plus active des habitants du hameau, il a été convenu qu'Yves préparera une convocation (flyer A5) qui sera transmis à Madame JACOB pour impression (100 A4 qui seront découpés et qu'il sera distribué dans toutes les boites aux lettres du secteur par des volontaires du hameau.

La séance est levée à 21h15